



AVIS À LA BATELLERIE

AUX USAGERS DE LA SEVRE NIORTAISE

N° 2025-27
Du 15/07/2025

AVIS AUX USAGERS DE LA SÈVRE NIORTAISE SUR LE BIEF DU CARREAU D'OR À MARANS (17230)

À l'occasion de la 7^{ème} édition « Les Joutes nautiques » qui se déroulera le **02 août 2025** sur le bief du Carreau d'Or (Sèvre niortaise), sur la commune de Marans (17230), par arrêté préfectoral n°2025-105 du 10 Juillet 2025, la navigation sera interrompue dans le port de Marans, depuis la cale de mise à l'eau, à l'amont de l'écluse du Carreau d'Or, jusqu'à l'amont du pont de Pierres (RD 137, rue d'Aligre), comme suit :

- de 08h00 à 12h00
- de 14h00 à 16h00
- de 16h30 à 23h30.

La cale de mise à l'eau, en amont de l'écluse du Carreau d'Or, sera fermée pendant les périodes d'interruption à la navigation.

Dans la zone de la manifestation nautique, l'amarrage de tout navire et bateau est interdit de 07h00 à 24h00, le 02 août 2025.



Ces dispositions ne s'appliquent pas aux bâtiments et engins flottants utilisés par les organisateurs, et ceux des services de secours, de gendarmerie et d'exploitation de la voie d'eau.

Merci de votre compréhension.

La Présidente

Séverine VACHON

Pour la Présidente
Le Directeur
Marc LAMBERT

